

que pour le bien de l'église du Canada, il devait accepter les offres de monseigneur Denaut. Le secrétaire du gouverneur, M. Ryland alors ami du curé de Québec, aplanit les voies, et le général Prescott agréa l'homme que l'opinion publique désignait comme le plus digne de l'épiscopat. Le vingt septembre, 1797, monseigneur Denaut informait le cardinal Gerdil de son heureux succès : " La providence a eu soin de l'église du Canada : j'ai obtenu pour coadjuteur, un sujet versé dans les affaires ecclésiastiques, connaissant bien le diocèse, et possédant la confiance de la plus saine partie du clergé et l'estime des peuples."

Convaincu que M. Ryland avait rendu un véritable service à la religion catholique, en éloignant de la dignité épiscopale un sujet incapable, M. Plessis adressa de sincères remerciements au secrétaire, qui se prévalut plus tard de cet acte de courtoisie.

Quoiqu'il n'occupât encore que le second rang dans le diocèse, le coadjuteur élu ne tarda pas à donner des preuves de son esprit d'organisation et de sa sollicitude pour améliorer le sort d'une partie bien estimable du clergé diocésain. Il conçut vers cette époque le projet de former une société pour procurer des secours aux prêtres infirmes, qui, après avoir vécu dans de pauvres missions, se trouvaient quelquefois privés du nécessaire et abandonnés à la charité de personnes étrangères.

Désireux de fournir à ses confrères les moyens de s'assister les uns les autres dans leurs malheurs, il